

AFFAIRE N° 66

TRAVAUX SUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

STADE DE SAINT-MICHEL

TERRAIN DE FOOTBALL DE MOUFIA

TERRAIN DE FOOTBALL DE BELLEPIERRE

PLATEAU POLYVALENT DE PRIMA

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de la création et de l'amélioration des équipements sportifs, les travaux suivants sont programmés en 1989 :

- STADE DE SAINT-MICHEL

L'objectif est de rendre ce stade conforme aux normes d'homologation pour les rencontres de football de niveau régional.

	Coûts estimatifs
- Construction de vestiaires/ sanitaires et de tribunes	1 150 000 F
- Réfection des pelouses avec réseau d'arrosage et des clôtures	350 000 F
- Amélioration de l'éclairage ...	300 000 F
	<hr/>
TOTAL	1 800 000 F

- Nouveau TERRAIN DE FOOTBALL DE MOUFIA

	Coûts estimatifs
- Construction de vestiaires/ sanitaires	650 000 F
- Travaux d'éclairage	700 000 F
	<hr/>
TOTAL	1 350 000 F

- Nouveau TERRAIN DE FOOTBALL DE BELLEPIERRE

	Coûts estimatifs
- Construction de vestiaires/ sanitaires	650 000 F
- Travaux d'éclairage	600 000 F
	<hr/>
TOTAL	1 250 000 F

- PLATEAU POLYVALENT DE PRIMA (près du C.A.S.E.)

	Coût estimatif
- Construction de vestiaires/ sanitaires	450 000 F

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce programme et les projets correspondants ;
- de m'autoriser à lancer les appels d'offres pour la réalisation des travaux ; en cas de résultats infructueux, à passer des marchés négociés avec les entreprises présentant les offres les plus avantageuses.

Le Maire donne lecture de l'avis des Commissions.

Commissions des Travaux Publics, E.C.T.L. et des Finances

Elles émettent un avis très favorable.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que l'avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 22 DEC. 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

